

## **La Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles de l'Institut Mines-Télécom dévoile les résultats de son enquête Médiamétrie sur les Français et l'utilisation de leurs données personnelles**

- Des différences générationnelles marquée dans la gestion de son identité et de ses données en ligne
- Une baisse des intentions de partage de données personnelles... cependant les Français considèrent exercer peu de contrôle sur celles-ci
- Vers un nouveau modèle de société numérique reposant sur la sécurité et le partage de la donnée

La Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles (VP-IP) de l'Institut Mines-Télécom s'est associée une nouvelle fois à Médiamétrie pour réaliser une enquête sur la manière dont les Français appréhendent les enjeux de la protection des données personnelles dans un contexte d'accélération de la numérisation des usages et la massification de l'IA. Les résultats ont été présentés lors d'une rencontre-débat avec les mécènes de la Chaire. Ils montrent à la fois des utilisateurs sensibles et engagés sur les enjeux numériques, plus attentifs aux conditions d'utilisation des applications et services. S'ils sont globalement réfractaires au partage de leurs données personnelles, ces utilisateurs se disent prêts à les partager dans certaines conditions. Dans le même temps, les Français semblent de plus en plus résignés quant au contrôle réel de leurs informations personnelles.

### **Complexité des usages**

L'enquête menée en mai 2023 prolonge celles publiées en 2017 et en 2019. Elle porte sur un échantillon de 2049 individus représentatif de la population française. Elle révèle des résultats en demi-teinte. Le nombre de Français conscients des enjeux liés au numérique est en hausse. Cependant, ils sont plus résignés en estimant, in fine, avoir peu de contrôle sur la collecte et le traitement de leurs données. Sont-ils dépassés ? L'hypothèse peut être posée. 25% se considèrent comme « expert » (paramétrage personnalisé des services, ...) alors qu'ils étaient 37% en 2019. Pour Mark Hunyadi, philosophe, membre de la Chaire VP-IP, nous entrons dans un nouveau paradigme, la confiance n'est plus réelle mais obligée et la sécurité technologique intrinsèque au numérique supplante la confiance.

### **Le RGPD, un socle de confiance**

Plusieurs années après l'adoption du RGPD, la plupart des interrogés déclarent ne pas connaître le texte et ses effets ; ils sont 39 % à savoir ce qu'il recouvre précisément (ils étaient 50 % en 2019). Ils sont néanmoins confiants dans les pratiques numériques (68%) et 56 % acceptent de partager des données de manière anonyme à des fins d'intérêt général ou statistique, 2/3 pour améliorer des systèmes d'IA. *« Par conséquent, il nous semble important de souligner à la fois les effets positifs du RGPD en tant que mécanique sociétale de confiance, et la nécessité de confirmer les efforts de sensibilisation, garantie d'une confiance pérenne et partagée. »* remarque Claire Levallois-Barth, coordinatrice de la Chaire VP-IP.

Or, « Les conditions de partage des données constituent un enjeu économique et sociétal majeur car le monde numérique repose fondamentalement sur les contributions et les traces laissées par les internautes, notamment pour alimenter les algorithmes de recommandation des réseaux sociaux. » souligne l'équipe de recherche de la Chaire VP-IP dans sa note de synthèse.

Cependant, les Français sont de moins en moins enclins à partager leurs données personnelles de manière non anonymisées, que ce soit avec leur banque (16%), un service étatique (20%), un FAI ou opérateur mobile (23%). Ils se montrent plus attentifs avant d'accorder leur consentement ; ils sont 23% à déclarer lire attentivement les conditions d'utilisation d'un service (11% en 2019) ; ils sont 32% à les lire au moins brièvement.

« Face à cette diminution massive de la confiance envers les acteurs traditionnels de l'économie numérique, seuls les réseaux sociaux parviennent à augmenter le nombre d'utilisateurs leur faisant confiance (43% des répondants en 2023 vs. 39% en 2019). Ce résultat peut sembler paradoxal car les réseaux sociaux représentent le terreau fertile des fakes news, des trolls et autres formes de cyber harcèlement » souligne Patrick Waelbroeck, professeur d'économie, co-fondateur de la Chaire VP-IP. Ce paradoxe est néanmoins conditionné à une temporalité particulière, puisque consécutive à une série de crises sociétales, dont le déroulement et l'impact de la période COVID

### **Maîtriser le partage de ses données personnelles**

95 % des Français disent vouloir garder le contrôle sur ce que les organisations peuvent apprendre à leur sujet. Ils se montrent néanmoins résignés : 57% des sondés acceptent l'idée d'avoir peu de contrôle sur ce que les entreprises peuvent apprendre d'eux. Dans ce contexte, les rédacteurs de la synthèse estiment qu'il faut concevoir de nouveaux modèles économiques de type « *privacy as a business model* » et développer de nouveaux cadres de confiance ne reposant pas uniquement sur le consentement individuel. Les différents intervenants de la table ronde ont évoqué la notion de frugalité de la donnée. Le portefeuille européen d'identité numérique (eIDAS) (en cours de conception) ou l'application France Identité, via lesquels l'utilisateur disposera fin 2026 d'une liberté d'action en choisissant quels attributs de son identité il partage, vont dans ce sens.

En outre, la notion de « privacy » n'est pas entendue de la même manière par les Européens et les GAFAM ont souligné les intervenants. Ces derniers estiment protéger les données personnelles si celles-ci ne sont pas partagées avec un tiers et si le traitement reste interne à l'entreprise, même dans un cadre très large d'exploitation des informations. La vision américaine cherche ici à protéger le consommateur et non le sujet de droit.

### **Génération TikTok et stratégies numériques**

« Pour se protéger, les jeunes Français recourent [...] à des stratégies de gestion de leurs données personnelles plus sophistiquées, notamment en utilisant plus de fausses identités ou de pseudonymes que leurs aînés. » souligne l'équipe de recherche de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles. Avec la montée en puissance des réseaux sociaux et notamment TikTok dont les capacités de ciblage sont sans précédent, les nouvelles générations ont développé des stratégies de contournement pour diminuer les risques de harcèlement ou de trolling.

La synthèse du Rapport « Données personnelles et confiance : des utilisateurs au milieu du gué » est disponible : <https://cvpip.wp.imt.fr/files/2024/06/2024-03-25-note-de-synthese-MEDIAMETRIE-2.pdf>

L'étude Médiamétrie est disponible : <https://cvpip.wp.imt.fr/files/2024/06/2024-06-20-livrible-MEDIAMETRIE-FINAL-revu-par-claire-SITE-VP-IP.pdf>

Le replay de la table ronde : <https://www.youtube.com/watch?v=jSqzcVNNsXs>

L'enquête a été réalisée en association avec le projet Living Lab 5G conduit en partenariat avec la SNCF et financé par BPI France.

La chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles est une chaire de mécénat, soutenue par ses partenaires, IN Groupe, Orange, Clever Cloud, la Cnil ainsi que par la Fondation Mines-Télécom.



Ont participé à la table ronde : Matthias Moulin, secrétaire Général adjoint, CNIL, Romain Galesne-Fontaine, directeur de la Communication et des Relations Institutionnelles, IN Groupe, Thomas Beauvisage, sociologue de numérique au département de sciences sociales d'Orange Innovation, SENSE, Mark Hunyadi, professeur de philosophie sociale, morale et politique à l'Université catholique de Louvain, membre de la Chaire VP-IP

**À propos de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles** <https://cvpip.wp.imt.fr/accueil/>

La Chaire se propose d'aider les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics dans leurs réflexions sur la collecte, l'utilisation et le partage des informations personnelles, à savoir les informations concernant les individus (leur vie privée, leurs activités professionnelles, leurs identités numériques, leurs contributions sur les réseaux sociaux, etc.) incluant celles collectées par les objets communicants qui les entourent (*smartphones*, compteurs intelligents, etc.).

**À propos de l'Institut Mines-Télécom** [www.imt.fr](http://www.imt.fr)

L'Institut Mines-Télécom est le 1er groupe public de Grandes Écoles d'ingénieurs et de management de France placé sous la tutelle du ministère de l'Économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, il est constitué de huit Grandes Écoles publiques : IMT Atlantique, IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, IMT Nord Europe, Institut Mines-Télécom Business School, Mines Saint-Étienne, Télécom Paris et Télécom SudParis, et de 2 écoles filiales : EURECOM et InSIC. Il anime et développe un riche écosystème d'écoles partenaires, de partenaires économiques, académiques et institutionnels, acteurs de la formation, de la recherche et du développement économique.

Créées pour répondre aux besoins de développement économique et industriel de la France depuis le 19e siècle, les Grandes Écoles de l'Institut Mines-Télécom ont accompagné toutes les révolutions industrielles et des communications. Par la recherche et la formation d'ingénieurs, d'ingénieurs, de managers, et de docteurs et doctores, l'Institut Mines-Télécom répond aux grands défis industriels, numériques, énergétiques et écologiques en France, en Europe et dans le monde. Sa plateforme de data & IA, Teralab est « tiers de confiance » en proposant des outils à l'état de l'art pour la collaboration entre entreprises et chercheurs dans un environnement neutre, sécurisé et souverain.

**Aujourd'hui l'Institut Mines-Télécom, fort de ses 10 écoles, imagine et construit un monde qui concilie sciences, technologies et développement économique avec le respect de la planète et des femmes et des hommes qui l'habitent. Il est doublement labellisé Carnot et forme chaque année plus de 13 600 élèves. Il est membre fondateur de Gaia-X et co-pilote de son Hub France.**



[www.imt.fr](http://www.imt.fr)

**Contact presse Institut Mines-Télécom :**

Séverine Picault

06 27 66 05 09 – [severine.picault@imt.fr](mailto:severine.picault@imt.fr)

**A propos de la Fondation Mines-Télécom – [www.fondation-mines-telecom.org](http://www.fondation-mines-telecom.org)**

La Fondation Mines-Télécom, fondation reconnue d'utilité publique, soutient le développement de IMT et de ses huit écoles dans leurs missions de formation, de recherche et d'innovation. Elle rassemble plus de 280 entreprises mécènes et 4000 donatrices et donateurs particuliers qui s'engagent à soutenir des projets concrets à forts impacts technologiques, industriels et sociétaux, autour du numérique, de l'énergie et de l'Industrie du futur ainsi que des actions de solidarité en faveur des étudiants. La Fondation Mines-Télécom finance ainsi, grâce au soutien des entreprises dont les partenaires fondateurs (BNP Paribas et Orange) et des diplômés et parents d'élèves, une dizaine de programmes dans les domaines de la formation (bourses, programme de féminisation des métiers de l'ingénierie, programme d'open-innovation pour les élèves, MOOC), de la recherche (thèses, prix d'excellence, Académie franco-allemande et chaires d'enseignement-recherche), de l'innovation (prêts d'honneur aux start-up et soutien à l'incubation) et de la prospective (Cahiers de veille) ainsi que des actions en faveur du développement des écoles de l'IMT (bourses, ouverture sociale, équipements de pointe, aide à la mobilité internationale).